



Rialto Investigations : audience à la Direction générale

Les trois organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO Finances Publiques signataires de l'appel au boycott de Rialto Investigations ont été reçues à leur demande par Alexandre Gardette, chef de service du contrôle fiscal, le 25 avril 2013. Nous revendiquons le retrait de Rialto Investigations.

Tout en soulignant le malaise de l'ensemble des acteurs du contrôle fiscal, l'intersyndicale a souligné de façon unanime qu'elle avait demandé cette audience sur le sujet brûlant de Rialto investigations pour exprimer le rejet de cet outil. Les raisons, exprimées par les agents sont la standardisation qu'il implique pour la mission du contrôle fiscal, l'absence de soutien technique, la surcharge de travail induite et le stress supplémentaire provoqué pour l'ensemble des agents utilisateurs. Plusieurs centaines de pétitions ont été remises à cette occasion.

Elle a insisté sur le côté contre productif de cet outil dans la lutte contre la fraude fiscale. Celle-ci en constante augmentation implique de véritables vérifications relevant plus des investigations que des justifications formatées sur le suivi des opérations.

À ce sujet elle n'a pas manqué de rappeler les décisions des CHS-CT du Var, du Vaucluse, des Alpes de Hautes Provence, des Bouches du Rhône, de la Haute Garonne et de la Seine Maritime qui se sont prononcés contre l'utilisation de cet outil pour des raisons de dégradation des conditions de vie au travail en mettant en avant les risques psychosociaux.

Nous avons tous attiré l'attention de monsieur Gardette sur les pressions inadmissibles dont font l'objet certains agents qui ont décidé de boycotter Rialto Investigations.

Nous lui avons démontré qu'il serait dangereux de sous-estimer le niveau de rejet de l'application par les agents.

Après avoir écouté les revendications des organisations syndicales, monsieur Gardette au nom de la direction générale a clairement condamné toutes tentatives d'intimidations vis-à-vis des agents en déclarant qu'il ne pouvait pas être question de qualifier de service non fait la participation au boycott.

Il s'est engagé à faire remonter au Directeur Général les revendications des trois organisations syndicales présentes concernant le retrait de cette application. Le Directeur Général au cours d'un tout prochain CTR dédié au contrôle fiscal devra trancher la question.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO Finances Publiques appellent au renforcement du boycott de Rialto investigations dans les DIRCOFI et à la poursuite de la signature des pétitions dans toutes les directions, pour peser favorablement sur la décision de la direction !

Paris, le 26 avril 2013